



SEN RETAIL

WEB-APPLICATION
MAGAZINE
CONSULTING

Votre première plateforme d'information et de sensibilisation des consommateurs sur les enjeux de la RSE & du DD au Sénégal



Impliquer les femmes et moderniser des outils de travail pour garantir un développement inclusif de nos terroirs



Impliquer les jeunes dans la recherche agricole pour plus de modernité et d'impacts positifs



Démocratiser et moderniser les circuits de distribution pour l'accessibilité

THÈME : LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE AU SÉNÉGAL : COMMENT AGIR DURABLEMENT AU-DELÀ DES DISCOURS POLITIQUES ?

“

“Le défi de la souveraineté alimentaire doit embarquer tous les acteurs de la société, les consommateurs en particulier pour garantir les 3R à nos producteurs : Respect - Reconnaissance - Rémunération”.

M.MBOUP, 2025

”

© Janvier 2025





SOMMAIRE

LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE AU SÉNÉGAL : COMMENT AGIR DURABLEMENT AU-DELÀ DES DISCOURS POLITIQUES ?

Rubriques réalisées par M. Malick MBOUP

RUBRIQUE 1 : ACTU' COMMERCIALES P.5

Incendie dans les espaces marchands sénégalais - un fléau qui remet en cause la survie de nos lieux marchands

RUBRIQUE 2 : ACTU' RSO - DD DES ASSOCIATIONS ET ONG P.6

RSO ODD#3 + 13 - L'association zéro-déchet célèbre les 4 ans du projet Mon Restaurant Zéro Déchet !
RSO ODD#5 + 12 - L'association Hahatay de Gandiol lance sa collection été 100 % local
RSO - ODD#4 + 10 + 17 - Les jeux sportifs au service des droits de l'enfant et de leur bien-être

SUITE RUBRIQUE 2 : FOCUS SUR LA TOURNÉE SOLIDAIRE DE SENE ASSO 2024 P.7

RSO - ODD#1, 2, 3 + 4 - Tournée solidaire 2024 - SENE ASSO mobilise ses volontaire pour le social
Hommage à une belle âme sociale et humaine qui a déposé ses armes mais son combat se perpétue

RUBRIQUE 3 : ACTU' RSO - DD DES INSTITUTIONS PUBLIQUES P.9

RSO - ODD#4 + 13 - La DER/FJ et le ministère de l'éducation nationale s'engagent en faveur des "daaras"
RSO - ODD# 7, 14 + 15 - des solutions d'énergies renouvelables pour moderniser la production agricole
RSO - ODD#5 + 8 - la section Pôle Nord Remet des Diplômes aux Jeunes Vulnérables et Handicapés

RUBRIQUE 4 : ACTU' RSE - DD DES ENTREPRISES P.10

RSe + ODD#3 - la fondation sonatel s'engage auprès des collectivités pour la "santé pour tous"
RSE / Article scientifique - La nouvelle recomposition de l'espace commercial de Dakar (Sénégal) aux prismes des enjeux du développement durable et de la responsabilité sociétale des entreprises : le cas d'Auchan

RUBRIQUE 5 : ACTU' RSE - DD HORS DE NOS FRONTIÈRES P.11

Ghana - Un important incendie ravage le principal marché de vêtements de seconde main du Ghana
France - l'agrivoltaïsme, une nouvelle eldorado économique pour les agriculteurs



Tournée solidaire 2024 © Sene Asso 2024

ARTICLE I - REGARD GÉOGRAPHIQUE (1) P.13

M. Malick MBOUP

Titre - La souveraineté alimentaire, un enjeux de sécurité alimentaire ?

ARTICLE II - REGARD GÉOGRAPHIQUE (2) P.14 - 15

Mme Marieme NGOM

Titre - Souveraineté alimentaire dans un contexte de changement climatique : quels défis pour le Sénégal ?

ARTICLE III - ENTREPRENEURIAT SOCIAL P.16

M. Florent TITO

Titre - La contribution des programmes et projets au développement agricole durable au Sénégal

ARTICLE IV - UNE PRATIQUE INCLUSIVE P.17

Mme Yacine YADE

Titre - Les femmes, moteurs de la souveraineté alimentaire au Sénégal

ARTICLE V - DU CHAMPS À L'ASSIETTE P.18

Dr. Hamadou BALDE

Titre - Produire ce que nous consommons et consommer ce que nous produisons dans les zones rurales, y compris dans les villes

ARTICLE VI - FOCUS SUR UNE PRATIQUE RSE. P.19

Mme Mariame NDOYE

Titre - La place des pme et des startups dans la valorisation de nos produits locaux



Foire des entrepreneurs © Baraka Event Connect, 2024



- Sene Asso lance sa campagne d'adhésion 2025.....P.8
- Sen Retail Consulting offre des services de conseils.....P.11
- La plateforme Sen Retail et ses différents supports.....P.20

© Conception et réalisation : **Malick MBOUP** - Directrice de publication : **Sylvie (Diakité) Seyller**



ÉDITORIAL



CHERS.ES LECTEURS, LECTRICES,

C'est avec un immense plaisir que je vous présente notre neuvième **numéro** de magazine trimestriel (**100% numérique + gratuit**) destiné à informer et sensibiliser les **consommateurs au Sénégal et dans la diaspora** sur les enjeux de **développement de nos territoires**. Le choix de consacrer ce premier numéro de l'année 2025 à la question de la **souveraineté alimentaire au Sénégal** repose sur la nécessité d'apporter des éléments de réflexion pour faire face aux **défis de développement durable de nos territoires et nos sociétés**. Cette neuvième édition est formulée sous forme de **diagnostics, d'analyses et de recommandations** objectives basées sur des expériences de terrain. Et, la force de notre magazine repose sur notre **"liberté de pensée"**.



Malick MBOUP, fondateur de Sen Retail



Depuis la crise alimentaire de 2008, **l'accessibilité économique à l'alimentation** dans les villes des pays dépendants des importations comme ceux de l'Afrique de l'Ouest (Mali, Burkina Fasso, Guinée, Côte d'Ivoire, Sénégal, etc.) est devenue un enjeu fondamental pour les pouvoirs politiques à la suite des émeutes survenues dans la majorité de ces villes. Alors que l'insécurité alimentaire touche plus de **800 millions de personnes en 2021** selon le rapport de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) sur **"l'état de la sécurité alimentaire dans le monde"** publié en 2022. Cette dégradation, observée après des années d'amélioration, est due à une succession de crises. Sanitaire d'abord, avec la pandémie du Covid-19, qui a désorganisé les circuits d'approvisionnement, puis le conflit entre la Russie et l'Ukraine, qui a créé des pénuries, fait flamber les prix des engrais et de l'énergie, et enfin, l'inflation qui en résulte et pousse le prix des biens alimentaires au plus haut.

Face à ces incertitudes qui rendent vulnérables les pays en développement comme le Sénégal, se fixer comme priorité la **souveraineté alimentaire** est une réponse structurelle qui doit mobiliser tous les acteurs politiques, privés et de la société civile.

La notion de souveraineté alimentaire est apparue dans l'arène internationale avec la déclaration de la Via Campesina, en marge du Sommet mondial de l'alimentation de 1996. Plus qu'un système de production, il s'agit aussi d'un système social qui remet l'alimentation au centre des préoccupations de la société. Hautement politique, cette idée suppose une adaptation à chaque population, avec l'environnement et le passé culturel qui lui est propre. La souveraineté alimentaire inclut aussi la préservation de l'environnement pour les générations futures.



Face à cet enjeu national, nous avons voulu, à travers cette édition proposer un ensemble d'articles mettant en lumière la situation actuelle, analyser les facteurs qui menacent d'atteindre cette vision. Ce numéro cherche aussi à valoriser le travail et les bonnes pratiques d'hommes et de femmes engagés dans toute la chaîne : recherche & développement, production, transformation et commercialisation.

Bonne lecture



LES CHRONIQUEURS BÉNÉVOLES DE LA PLATEFORME SEN RETAIL MAGAZINE VOUS SOUHAITENT LEURS MEILLEURS VŒUX : SANTÉ, BONHEUR ET RÉUSSITE DANS VOS PROJETS !



Malick **MBOUP**
Fondateur de Sen Retail



Notre diversité, parcours académiques ou professionnel, fait la richesse de nos articles !

Nos chroniqueurs valorisent leurs expériences de terrain auprès du grand public !

Notre objectif : sensibiliser le grand public avec des contenus fiables et accessibles pour tous !



Jërëjef à tous nos lecteurs et lectrices !



Mme Sylvie **SEYLLER DIAKHITE**
Ethnobotanique et Conservation des Ressources Naturelles



Mme Fatou Bintou **DIEDHIU**
Etudiante à UAM : Spécialités : sciences de l'environnement



M. Omar **DIEDHIU**
Etudiant en géomatique. Spécialités : environnement & gestion de projets



M. Abdou Karim **DIOL**
Responsable qualité et production en entreprise.



M. Khadim **DIOP**
Ingénieur agronome, développeur de semence et technico-commerciale



M. Madiop **DIOP**
Juriste, environnementaliste et consultant



M. Ibrahima **KEITA**
Consultant Afrique RSE & DOING GOOD IN AFRICA (DGIA)



Mme Marème **MBAYE**
Etudiante à Paris- Saclay en gouvernance des projets de Développement durable



M. Papa Matar **NDIONE**
Responsable RSE l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS)



M. Ayib **SOCE**
Etudiant à l'université de Bambey et assistant RSE chez Groupe COFINA



M. Alioune **SYLL**
Responsable RSE chez Groupe SEEE et entrepreneur



M. Florent **TOTO**
Etudiant à Paris- Saclay en gouvernance des projets de Développement durable

DEPUIS LA CRÉATION DE SEN RETAIL, ILS / ELLES ONT PARTICIPÉ À NOS PRÉCÉDENTS MAGAZINES :



Mme Aicha **LAWSON**
Présidente de l'association Dunya Ethic



Mme Mariama Djambony **BADJI**
CEO de l'entreprise d'écoconstruction DNA



M. Ivan **MBOUMBA**
Responsable communication chez Auchan Sénégal



Mme Rokhyatou **AIDARA**
Ingénieure Génie civil et présidente "Les paumes de la solidarité"



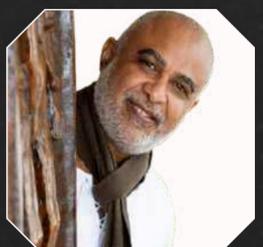
M. Arona **BA**
Directeur magasin chez Auchan Sénégal



M. Abdou **TOURE**
Manager HSE et Initiateur du #QuartierVertChallenge



M. Cheikhouna **COUDNOUL**
Chef pâtissier spécialisé sur la valorisation des produits locaux



M. Philippe **BARRY**
Fondateur du réseau RSE Sénégal et consultant



Mme Mariama **DIA**
Entrepreneuse & fondatrice de Yummy Food



M. El Hadj Oumar **BAH**
Consultant en RH & RSE en Guinée Conakry



M. Boubacar **BALDE**
Ingénieur et formateur en agroécologie



Mme Joséphine **TINE**
Géographe et fondatrice de l'entreprise Art PESOUNG



RUBRIQUE 1 : ACTU' COMMERCIALES

INCENDIE DANS LES ESPACES MARCHANDS SÉNÉGALAIS - UN FLÉAU QUI REMET EN CAUSE LA SURVIE DE NOS LIEUX MARCHANDS

Durant les 5 dernières années, des dizaines de marchés ont brûlé au Sénégal. Si, nous prenons en exemple les statistiques de deux marchés : **Parc Lambaye Dakar** et marché **OCASS Touba**, on se rend compte que la catastrophe liée aux incendies de marchés est alarmant. Une situation catastrophique qui cause des dégâts économiques importants toutes les années comme l'illustre des images ci-dessous. Cette situation est loin d'être le seul fait des marchés. En décembre 2024, l'hypermarché Exclusive de VDN a connu des incendies dévastatrices qui ont causés des pertes économiques importantes (**cf. photo 1**).

Photo 1 : Destruction l'hypermarché Exclusive de la VDN à Dakar. Photo : Omar DIEDHIOU



Photo 2 : 21/08/2023 - Les dégâts matériels causés par l'incendie survenu dans la nuit du vendredi à Samedi dernier au marché central de la commune de Tambacounda (est) sont évalués à 650 millions de francs CFA. Source : APS



Photo 3 : Décembre 2023 à Ziguinchor- Incendie Marché Saint Maur : 2,5 milliards F CFA partis en fumée. Source : <https://teranganews.sn/>



Dans la capitale sénégalaise, les marchés occupent une place importante dans l'accessibilité à des produits alimentaires et non alimentaires, tout en étant des sources de revenus importants pour les collectivités territoriales et des réservoirs d'emplois pour les jeunes en particulier. Ces marchés font face à de multiples difficultés dont les plus importants sont sécuritaires du fait de leur vétusté et d'absence d'assainissement. Alors que, les consommateurs deviennent de plus exigeants pour réaliser leurs achats dans des lieux sûrs et accessibles. Ainsi, ces nouvelles aspirations poussent les concurrents dont les supermarchés à s'adapter, tout en proposant des espaces de vente plus modernes avec toutes les commodités nécessaires.

Une réalité à la fois sociale et économique qui pousse les pouvoirs publics à tenter de moderniser des anciens marchés pour à la fois faire face à la vétusté de ces lieux et répondre aux nouvelles aspirations de modernité des populations et des commerçants. C'est dans ce contexte que le gouvernement avait lancé en 2019 le programme de modernisation des marchés avec une cartographie des marchés à réaliser dans tout le pays. Une initiative dénommée PROMOGEM, première phase d'une durée de 5 ans pour un montant global de **30 000 000 000 FCFA** de l'État du Sénégal qui va non seulement participer à la rénovation de ces marchés, mais aussi à les rendre plus vastes pour permettre à une bonne partie des commerçants au Sénégal, d'avoir leur place pour écouler leurs produits.

Malgré ces multiples actions de sensibilisation dans les marchés auprès de commerçants à travers des programmes comme les opérations « **Saytu** », « **Marchés propres** », « **Aar sunuy marché** », la mise en œuvre de cette politique des marchés a du mal à décoller pour plusieurs facteurs dont les plus importants restent l'absence d'adhésion des commerçants qui craignent l'expropriation de leur site et les conflits entre les services de l'Etat et les mairies dû à des oppositions politiques. Ces programmes de modernisation des marchés mettent souvent plusieurs années avant la livraison des sites.

Cette prise de conscience témoigne de l'intérêt que portent les pouvoirs publics sur la nécessité de moderniser les marchés de la capitale. Une démarche qui doit se faire sans exclure tous les acteurs, particulièrement ceux du privé. Ces acteurs, qui incluent les entreprises, les investisseurs locaux peuvent être des acteurs majeurs dans la transformation des systèmes de gestion et des pratiques commerciales.



Photo 4 : Model de marché communal proposé par PROMOGEN



Photo 5 : Projet de construction de centre commercial porté par l'entreprise **KERELY BUILDING SÉNÉGAL**



Au-delà de ces problématiques, les marchés font face face des problèmes structurelles qui les privent une partie de leur clientèle de plus en plus séduit par les grandes surfaces comme les supermarchés Auchan ou Carrefour.



RUBRIQUE II : SEN ACTUALITÉS RSO ET DD

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE - LES ASSOCIATIONS ET ONG

RSO ODD#3 + 13 - L'ASSOCIATION ZÉRO-DÉCHET CÉLÈBRE LES 4 ANS DU PROJET MON RESTAURANT ZÉRO DÉCHET !

Le lundi 9 décembre, l'association Zéro plastique a célébré ses 4 ans du projet "Mon Restaurant Zéro Déchet" au Copacabana Surf Village avec + de 100 participants, un moment riche en émotions, en partages et en engagements pour une restauration plus durable au Sénégal. Les 66 restaurants labellisés qui, à travers leurs actions concrètes, prouvent qu'un changement est possible. Lors de cette célébration, quelques moments forts ont marqué cette journée :

- Des stands inspirants au Village des Solutions ;
- La présentation de nos résultats et de nos projets pilotes sur la valorisation des déchets organiques et la réduction des déchets de la vente à emporter ;
- Des témoignages motivants de restaurateurs et clients engagés ;
- Des prestations artistiques qui ont ému et inspiré ;



Source des images : Association Zéro Déchet Sénégal

RSO ODD#5 + 12 - L'ASSOCIATION HAHATAY LANCE SA NOUVELLE COLLECTION ÉTÉ 100 % LOCAL

Le samedi 03 août dernier, **Ndar Weesul**, une entreprise sociale spécialisée dans la promotion de la culture et mise en place par l'association **Hahatay de Gandiol**, en collaboration avec **Nite Textile** ont dévoilé leurs nouvelles collections d'été lors d'une vente privée exclusive. L'événement a été une véritable réussite, offrant à nos invités la chance de découvrir et d'acquérir des produits variés : sacs en jean, sacs en wax, écharpes, robes, cardigans, ensembles top et pantalon, t-shirts, ainsi que des produits bio, des huiles essentielles et de la chantilly de karité.



Pour plus d'informations, contactez-nous : ndarweesul@hahatay.org



RSO - ODD#4 + 10 + 17 - LES JEUX SPORTIFS AU SERVICE DES DROITS DE L'ENFANT ET DE LEUR BIEN-ÊTRE

PLAY International, **Uniesvers'elle Maisonrose** et Village Pilote ont co-créé pendant deux jours des outils de pédagogie sportifs basés sur l'expérience de terrain de nos animateurs, spécialisés sur la protection des enfants vulnérables. **L'objectif** : Utiliser le sport comme un outil d'éducation pour la sauvegarde des droits de l'enfant, permettant une compréhension active de mécanismes de protection des enfants âgés de 5 à 18 ans.

Entre théorie et pratique, ce kit sportif développé a permis d'informer efficacement sur les moyens d'auto-protection et de transmettre des messages clés sur des problématiques majeures que rencontre des centaines de milliers d'enfants en Afrique et particulièrement au Sénégal :

1. 🧼 Hygiène ;
2. 🗑️ Consentement ;
3. 🌐 Bonnes et mauvaises influences ;
4. 🆘 Savoir demander de l'aide.

Ces kits sont à la disposition de toutes personnes ou structures d'accueil intéressées par des moyens innovants de promouvoir les droits de l'enfant.

- Ce projet est financé par la Commission Européenne jusqu'en 2025.



Source des images : Association Village Pilote



FOCUS SUR LA TOURNÉE SOLIDAIRE 2024

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE - LES ASSOCIATIONS ET ONG

RSO - ODD#1, 2, 3 + 4 - TOURNÉE SOLIDAIRE 2024 - SENE ASSO MOBILISE SES VOLONTAIRES POUR LE SOCIAL

Du 4 au 8 décembre 2024, les volontaires de l'association ont sillonné plusieurs villes du pays pour des actions sociales. Plusieurs centres d'insertion ou d'accueil de personnes en difficulté (sociales ou médicales) ont été visités : le **Daara Mohsine Diop** et le **Centre Premier Accueil (CPA) Saint Louis**, la **Maison de correction Fort B** (administration pénitentiaire), l'**Orphelinat Al Khayria**, le centre **Keur Buur Yi** (accueil d'enfants en situation d'handicap), à la **Pouponnière de Nianing** et l'école élémentaire **Sellik**.

Ces actions, menées par des jeunes volontaires évoluant dans différents domaines professionnels (santé, entrepreneuriat, culture, etc.) visent, entre autres, à répondre à plusieurs difficultés de nos territoires :

- Manque de politique sociale visant à soutenir les enfants en situation d'handicap ;
- Les difficultés financières / équipement en matériels pour les structures d'accueil, etc.

Au-delà de ces objectifs, cette tournée vise aussi à sensibiliser les jeunes sur la nécessité de s'engager sur ces causes sociales qui constituent des enjeux importants pour **l'inclusion sociale**.



Photo 1 : Dons alimentaire + matériel au centre d'accueil des enfants en situation d'handicap à Pout



Photo 2 : Visite + dons alimentaire / matériel pour la prison Fort B



Source des images et information : Rapport d'activités, © Asso, 2024



Photo 3 : Visite de centre d'accueil des enfants en SH à Pout



Photo 4 : Dons alimentaire + matériel à l'orphelinat

HOMMAGE À UNE BELLE ÂME SOCIALE ET HUMAINE QUI A DÉPOSÉ SES ARMES MAIS SON COMBAT SE PERPÉTUE

En décembre 2024, comme elle le faisait chaque année, Fatou a quitté ses enfants et son travail en France pour offrir son amour et son sourire à des inconnus, à ceux qui en avaient le plus besoin. Aujourd'hui, elle nous laisse un vide immense, mais son héritage, son engagement et sa générosité continueront d'inspirer ceux qui ont eu la chance de la connaître.

Fatou, qu'Allah, dans sa miséricorde infinie, t'accorde la plus belle des récompenses pour ton amour inconditionnel, ton humanité et ton dévouement envers les plus démunis.

Que sa lumière t'éclaire et t'accueille dans son paradis éternel !

Plus qu'une collaboratrice, tu étais pour nous une sœur, une source d'espoir et de force. Tes actes de bonté continueront de résonner dans nos cœurs et nous guideront chaque jour.

Le vide que tu laisses est immense, mais ton exemple vivra à travers nous !





Adhesion 2025



SÉNÉGAL : 5 000 Fcfa
INTERNATIONAL : 20 Euros



+221 783888297 / +33 768518707

 @Sene_Aso
  @SeneAsso
  @AssoSene



RUBRIQUE III : SEN ACTUALITÉS RSO ET DD

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE LES INSTITUTIONS PUBLIQUES

RSO - ODD#4 + 13 - LA DER/FJ ET LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE S'ENGAGENT EN FAVEUR DES "DAARAS"

Dr **Aissatou Mbodj**, Délégué général de la DER/FJ et **M. Moustapha Guirassy**, ministre de l'Éducation Nationale ont signé une convention de partenariat le jeudi 28 novembre, lors de la Journée Nationale des Daara. Cette convention vise à accompagner les daaras, dans une dynamique d'éradication de la mendicité et promeut l'équité pour tous les apprenants quelque soit leur parcours.

Témoignant d'une volonté commune de créer un cadre d'évolution positif pour tous, ce partenariat permettra également une meilleure prise en charge des apprenants sortant des daaras à travers la modernisation, le renforcement des infrastructures dédiées, ainsi que l'autonomisation et l'insertion socio-économique des apprenants.



RSO - ODD# 7, 14 + 15 - DES SOLUTIONS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES POUR MODERNISER LA PRODUCTION AGRICOLE

Le jeudi 02/01/2025, le ministre de l'Énergie, du Pétrole et des Mines, M. **Birame Souleye Diop** et son homologue de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage, M. **Mabouba Diagne**, ont signé une Convention-Cadre de Partenariat. Elle vise à mettre en œuvre des solutions d'énergies renouvelables pour moderniser la production agricole, améliorer la transformation des produits et réduire l'empreinte carbone du secteur agricole dans notre pays. En effet, selon l'ONG **Inter-réseaux Développement rural**, l'agriculture africaine participe aux émissions de GES à hauteur de 0,59 Gt de CO² par an, soit environ 1,5% des émissions mondiales et 10% des émissions mondiales du secteur agricole. La part de l'agriculture dans les émissions de GES des pays africains est de 37%.

Cette Convention-Cadre reflète l'ambition commune des deux ministères à garantir une sécurité alimentaire durable, tout en intégrant des pratiques respectueuses de l'environnement, grâce à une transition énergétique inclusive. Un comité de pilotage sera mis en place aux fins de coordonner et d'évaluer les actions conjointes, avec des réunions semestrielles pour suivre les avancées.



Source des images : M.E.P., 2025



RSO - ODD#5 + 8 - LA SECTION PÔLE NORD REMET DES DIPLÔMES AUX JEUNES VULNÉRABLES ET HANDICAPÉS

Le samedi 21 décembre 2024, le **3FPT** a participé à la cérémonie de remise des diplômes de certification de **75 jeunes** vulnérables et handicapés. Ces jeunes ont suivi des formations en coiffure, pâtisserie et broderie, dispensées par le Centre d'Éducation et de Réinsertion Sociale **Keur Mame Fatim Konté**, en collaboration avec le Service de l'Action Sociale de Saint-Louis.

Ces formations ont été financées par le **3FPT**, et chaque apprenant a reçu "un kit d'insertion" composé de matériel et de matières premières pour démarrer son activité professionnelle.

Ces actions décentralisées participent à lutter contre le chômage des jeunes et à promouvoir l'inclusion professionnelle et sociale des personnes en situation d'handicap, particulièrement chez les femmes.



Source des images : 3FPT, 2025



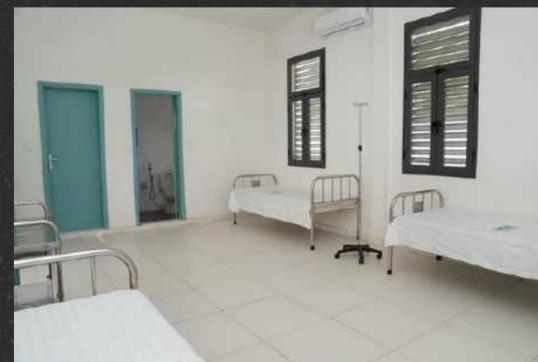


RUBRIQUE IV : SEN ACTU' RSE ET DD

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE - LES ENTREPRISES

RSE + ODD#3 - LA FONDATION SONATEL S'ENGAGE AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS POUR LA "SANTÉ POUR TOUS"

La communauté rurale de **Ndiébel**, une communauté rurale située au centre du pays, arrondissement de Sibassor, département de Kaolack, a accueilli une nouvelle maternité. Une infrastructure financée par la **Fondation Sonatel** dans le cadre de sa politique sociale visant à promouvoir la santé des mères et des enfants. Cette maternité, bien plus qu'une infrastructure, incarne notre engagement profond pour garantir à chaque mère et à chaque enfant un accès à des soins de qualité.



Source des images : Fondation SONATEL, 2024

RSE / ARTICLE SCIENTIFIQUE - LA NOUVELLE RECOMPOSITION DE L'ESPACE COMMERCIAL DE DAKAR (SÉNÉGAL) AUX PRISMES DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES : LE CAS D'AUCHAN

Cet article vise à analyser les nouveaux paradigmes du commerce alimentaire au spectre des enjeux de développement durable dans la gouvernance et dans les relations entre les différentes parties prenantes. Depuis les émeutes de mars 2021 qui ont détruit plus de 70 % des installations commerciales de la société Auchan dans la région de Dakar, Auchan change de paradigme en mettant en place une démarche de filières avec les producteurs. En plus de ces acteurs, Auchan s'appuie aussi sur les associations pour le déploiement de leurs activités commerciales et extracommerciales. Au-delà des salariés qui permettent le bon fonctionnement des différents services et la satisfaction des clients en magasin, cette nouvelle recomposition, introduisant de nouveaux rapports entre Auchan, les producteurs et les associations, contribue au développement durable dans ses territoires d'implantation. Une telle démarche innovatrice n'est pas sans heurt pour le bon fonctionnement de l'entreprise. Ainsi elle fait face aux multiples obstacles internes et externes inhérents au changement de paradigmes de fonctionnement.

Index de mots-clés : grande distribution, parties prenantes, développement durable, Responsabilité Sociétale des Entreprises



83 (2024/2) - Les transitions de la distribution alimentaire : formes, localisations et acteurs

La nouvelle recomposition de l'espace commercial de Dakar (Sénégal) aux prismes des enjeux du...

Journal scientifique peer-review en Géographie, Géographie Humaine, Géographie Physique, Géomatique, Climatologie, Aménagement du Territoire, Géographie Urbaine, Géographie Rurale, Géomorphologie

uliege.be /

Toucher ici pour accéder l'intégralité de l'article



Signature de convention de partenariat entre Auchan et des association



Les collaborateurs d'Auchan pour la protection de l'environnement



Des bananes de la filière "Sell Te Woor" d'Auchan © MBOUP, 2022



RUBRIQUE V : SEN ACTU' RSE ET DD

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE - HORS DE NOS FRONTIÈRES

GHANA - UN IMPORTANT INCENDIE RAVAGE LE PRINCIPAL MARCHÉ DE VÊTEMENTS DE SECONDE MAIN DU GHANA

Un énorme incendie a détruit le marché de **Kantamanto**, le principal lieu de vente de vêtements de seconde main du Ghana, dans la capitale Accra. Cette catastrophe, qui affecte des milliers de commerçants, va entraîner des pertes considérables pour l'économie locale. Un énorme incendie a réduit en cendres le principal marché de vente de vêtements de seconde main du Ghana, dans la capitale Accra. Le feu, déclenché mercredi 1er janvier au soir, a ravagé de larges parties du gigantesque marché aux fripes de ce pays d'Afrique de l'Ouest, le marché de Kantamanto, déplaçant des milliers de commerçants, ont rapporté les autorités du pays en charge de la gestion des catastrophes.

Le marché aux fripes de Kantamanto, qui abrite plus de 30 000 commerçants et est situé au cœur du quartier d'affaires d'Accra, est une source de revenus cruciale pour beaucoup. La catastrophe a suscité une vive émotion parmi les commerçants et les riverains. Des centaines de vendeurs, dont beaucoup étaient spécialisés dans la revente de vêtements de seconde main importés de l'étranger et notamment d'Europe, font désormais face à un avenir incertain.

Source des informations : AFP, 2025



Vue aérienne, jeudi 2 janvier 2025, des ruines du gigantesque marché aux fripes de Kantamanto, au cœur du quartier d'affaires d'Accra, ravagé par un énorme incendie. © Nipah Dennis, AFP



FRANCE - L'AGRIVOLTAÏSME, UNE NOUVELLE ELDORADO ÉCONOMIQUE POUR LES AGRICULTEURS

Le décret du 8 avril 2024 n° 2024-318 réglemente l'agrivoltaïsme en France, pratique qui consiste, à des fins de production d'énergie solaire, à installer des panneaux photovoltaïques sur des parcelles agricoles, à condition que ces installations contribuent directement soit au maintien, soit à l'amélioration de ces activités agricoles.

Objectifs du décret

Ce texte vise à définir l'agri-voltaïsme, à élaborer des règles pour éviter les dérives de son utilisation pour d'autres finalités que celles évoquées précédemment, notamment en précisant que toute installation doit apporter au moins l'un des bénéfices :

- Amélioration du potentiel agronomique des terres ;
- Accompagnement des cultures ou de l'élevage à l'adaptation au changement climatique ;
- Protection contre les aléas climatiques, notamment liés aux risques de grêle ou de gel ;
- Amélioration du confort des animaux domestiques.

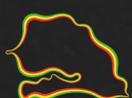


Source : <https://www.lainagricole.fr/> @Heliantis

Le décret précise également que, sur les terrains concernés, l'activité principale doit demeurer la production agricole, qui doit demeurer, à terme, réversible et concilier de manière durable, agriculture et production d'énergie.

Quels intérêts du dispositif pour les agriculteurs français ?

Ce dispositif sert évidemment à permettre la diversification des revenus et des bénéfices tirés de la vente d'électricité produite grâce aux panneaux solaires et à lutter contre les aléas climatiques en limitant leurs impacts sur les récoltes, ce qui ne peut que bénéficier à l'atteinte des objectifs du développement durable tant sur le plan agricole qu'énergétique (en favorisant un développement durable autant en termes de production alimentaire que de transition écologique) en contribuant à la réduction des risques climatiques notamment, dans le cadre de l'adaptation au changement climatique en apportant de l'ombrage et de la régulation thermique pour des cultures sensibles à des températures excessives ou pour des animaux domestiques d'élevage. Au final, le décret sur l'agri-voltaïsme doit permettre de créer un cadre juridique pour favoriser l'innovation énergétique dans le champ agricole tout en garantissant la protection de la vocation agricole des terres concernées.



QUELLES OPPORTUNITÉS POUR FAIRE DE L'AGRIVOLTAÏSME UNE SOURCE DE DIVERSIFICATION DES REVENUS POUR LES AGRICULTEURS SÉNÉGALAIS ?

En Afrique, particulièrement au Sénégal, la diversification des sources des revenus pour les agriculteurs est enjeu important pour garantir une sécurité financière et des moyens pour investir dans la modernisation de exploitation et en vivre dignement de son métier.



SEN RETAIL CONSULTING, UNE PLATEFORME DE CONSEILS EN FREE LANCE POUR DES DÉMARCHES ET PRATIQUES RESPONSABLES ENVERS NOS TERROIRS ET SES ACTEURS

Nos cibles : Associations - ONG - Institutions publiques - Collectivités territoriales - Organisations syndicales - PME et Startup



NOS SERVICES

MISE EN PLACE DE PACTE RSE



- RÉALISATION DE MATRICE DE MATÉRIALITÉ ;
- DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE RSE ET DD ;
- MISE EN PLACE DES INDICATEURS DE SUIVI.

CRÉATION DE CONTENUS :



- ARTICLES DE BLOG, RAPPORTS D'ACTIVITÉS ;
- CONFECTION DE BULLETIN RSE NUMÉRIQUE ;
- VEILLE RSE ET RECHERCHE DOCUMENTAIRE.

VALORISATION DES ACQUIS RSE ET DD



- ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE DE VALORISATION ;
- DÉFINITION DES MESSAGES CLÉS AVEC LES ODD ;
- PLANIFICATION DES ACTIONS À METTRE EN PLACE.

FORMATION ET SENSIBILISATION



- ANIMATION D'ATELIERS DE SENSIBILISATION ;
- COACHING POUR PORTEURS DE PROJET RSE/DD ;
- ORGANISATION DE WEBINAIRES POUR LE GRAND PUBLIC.

http://



<https://senretail.sn/sen-consulting/>

WhatsApp : +221.77.408.53.65 ou mail : contact@senretail.sn



ARTICLE I : REGARD GEOGRAPHIQUE



M. Malick MBOUP

Doctorant à Sorbonne Université de Paris || Chroniqueur scientifique || CEO & founder of Sen Retail



TITRE - LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, UN ENJEU DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ?

Selon le **dictionnaire Agroécologie**, la souveraineté alimentaire est un droit des populations à décider de leurs propres stratégies et politiques pour garantir leur sécurité alimentaire tout en considérant les effets sur les autres. Elle garantit, par le biais de choix d'alimentation mais aussi de politiques agricoles ou commerciales, l'accès à une alimentation saine et durable. Il s'agit d'un concept global où social, économie, politique et environnement sont étroitement mêlés, et qui suppose une capacité d'accès aux ressources (foncier, eau, semences...) nécessaires pour répondre aux besoins des populations (**Dutra, E. et al., 2020**).

Dans son article intitulé "La souveraineté alimentaire ou le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes", **Said Alahyane**, (maître de conférences en science politique, Université Cadi Ayyad, Marrakech, Maroc), pense que la souveraineté alimentaire inclut les éléments suivants :

- Le droit des populations, des communautés et des pays à concevoir et élaborer, en toute autonomie, leurs politiques publiques agroalimentaires conformément aux normes écologiques, sociales, économiques et culturelles ;
- Le droit à une alimentation saine, nutritive et adéquate ;
- Le droit aux ressources et aux moyens (techniques, institutionnels et financiers) nécessaires pour la production alimentaire.

AU-DELÀ DE LA DIMENSION POLITIQUE, LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE DOIT ÊTRE CONSTRUITE À PARTIR DES EXPÉRIENCES LOCALES ?

Cette démarche repose sur la reconnaissance des acteurs et de leurs pratiques à travers la mise en place de politiques visant à donner de la valeur ajoutée aux produits de nos territoires (création de **labels**, par exemple). En plus, s'ajoute aussi la nécessité de garantir la liberté d'innovation pour inciter les producteurs à développer les solutions les mieux adaptées pour garantir la sécurité alimentaire.



Photo 2 : Le Marché d'Intérêt National de Diamniadio



Photo 3 : Installation au marché de Médina



Photo 4 : Supermarché My Auchan de Scat Urbam



Photo 5 : Hypermarché Lekku Fii de Touba

SOUVERAINETÉ ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRES, L'UNE JAMAIS SANS L'AUTRE ?

Peut-on parler de la souveraineté sans évoquer la question de la sécurité alimentaire ? En 1974, la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) définit pour la première fois le concept de sécurité alimentaire. La disponibilité de l'alimentation est au cœur de cette définition et va ainsi justifier une libéralisation des échanges agricoles et alimentaires. Les externalités négatives écologiques et socio-économiques qui en résultent ne sont pas prises en compte. Après plusieurs évolutions et ajouts, la FAO précise en 2001 que «**La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active**». Elle compte 6 dimensions: la disponibilité, l'accès, l'utilisation (absorption nutritionnelle) et la stabilité (constance des trois autres dimensions). Ainsi, se poser la question de la souveraineté alimentaire, c'est aussi chercher à garantir la sécurité alimentaire à partir du local (ressources naturelles, savoir-faire, etc.).

QUELLES PLACES POUR LES PRODUCTEURS ET ACTEURS ÉCONOMIQUES LOCAUX ?

La nécessité de garantir la souveraineté alimentaire doit mobiliser tous les acteurs évoluant dans ces secteurs : production, transformation, commercialisation, recherche agricole et en sciences sociales (évolution des pratiques de consommation). Parmi ces acteurs, les jeunes constituent un maillon essentiel.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont aujourd'hui au cœur des outils de travail des jeunes entrepreneurs, particulièrement aux agri-preneurs. Elles sont une source de transformation majeure du secteur agricole et des systèmes alimentaires, tout en ayant les capacités de se greffer aux agendas préexistants en matière de développement, aux objectifs de compétitivité des filières agricoles africaines (**Webber et al., 2009**)



Photo 1 : Transformation et commercialisation directe de produits locaux par Manda Bio

En plus des jeunes, la mise en place d'un système de stockage (**cf. photo 2**) et des mesures incitatives qui facilitent le développement de la grande distribution (**cf. photo 4 et 5**) et la modernisation des marchés, permettrait de garantir l'accessibilité (physique et économique) à des produits alimentaires de nos terroirs.

Références bibliographiques consultées :

Alahyane, S. (2017). La souveraineté alimentaire ou le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes. Politique étrangère, Automne(3), 167-177. <https://doi.org/10.3917/pe.173.0167>.

Dutra, E. et al. (2020). Souveraineté alimentaire : Définition. Dictionnaire d'agroécologie. <https://doi.org/10.17180/7vaf-cx17>

Webber, M.C., Labaste P. (2009). Building competitiveness in Africa's agriculture : a guide to value chain concepts and applications (English). Agriculture and rural development. Washington, DC : © World Bank.





ARTICLE II : SEN ECONOMIE CIRCULAIRE



Mme Marième NGOM

Geographer/environmentalist
PhD student at the Sustainable Development and Society Doctoral School (ED2DS - Iba Der Thiam University of Thiès/SENEGAL)
Coordinator and country referent of the Fresque du Climat in Senegal



Photo 1 : Place des femmes dans le processus d'adaptation des pratiques agricoles

TITRE - SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE : QUELS DÉFIS POUR LE SÉNÉGAL ?

Introduction

Le changement climatique constitue un défi majeur pour la souveraineté alimentaire au Sénégal, un pays dont l'agriculture est essentielle à la fois pour la subsistance de la population et pour l'économie. En effet, le pays fait face à une série de risques liés à la variabilité climatique, qui affectent la production alimentaire, la pêche et les conditions de vie des communautés rurales. La souveraineté alimentaire, définie comme la capacité d'un pays à produire une nourriture suffisante, de qualité et accessible à toute sa population, devient de plus en plus difficile à maintenir face aux effets du changement climatique.



Photo 2 : Aridification des sols à cause des périodes de sécheresses



Photo 3 : Utilisations massive de pesticides dans les champs ©M. NGOM, 2017

1. Variabilité climatique et extrêmes climatiques

Le Sénégal, comme de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, subit les effets du changement climatique, notamment une augmentation des phénomènes climatiques extrêmes tels que les sécheresses prolongées, les vagues de chaleur et les inondations. Ces événements perturbent le calendrier des cultures et affectent la sécurité alimentaire. Par exemple, dans la vallée du fleuve Sénégal, une région clé pour la production de riz, les variations des pluies ont des impacts directs sur la production agricole (CILSS, 2014).

Les pluies irrégulières et les sécheresses réduisent les rendements des cultures vivrières essentielles comme le riz, le maïs et le mil, tandis que l'augmentation de la température affecte la productivité des sols. Cette situation menace particulièrement les agriculteurs dépendant de l'agriculture pluviale, la principale méthode de culture au Sénégal (Diagne et al., 2020). En outre, le changement climatique modifie la durée des saisons agricoles, rendant la planification de la production encore plus incertaine.

2. Impact sur la pêche et les écosystèmes marins

Le Sénégal, avec sa vaste côte atlantique, est également confronté à des changements dans les écosystèmes marins, qui impactent la pêche artisanale et industrielle. Le réchauffement des océans et l'acidification des eaux marines affectent la répartition des espèces halieutiques, cruciales pour l'alimentation des Sénégalais (Giraud & Dia, 2019). Le changement des courants marins et la montée du niveau de la mer entraînent la disparition progressive de certaines espèces et modifient la productivité des ressources halieutiques.

La pêche représente une source importante de protéines pour une grande partie de la population sénégalaise, en particulier dans les zones côtières, et tout changement dans la disponibilité de ces ressources peut affecter gravement la sécurité alimentaire nationale (FAO, 2015). L'épuisement des stocks de poissons pourrait ainsi forcer le Sénégal à augmenter ses importations, rendant son système alimentaire encore plus vulnérable.





3. Dégradation des sols et désertification

La dégradation des sols est un autre défi majeur pour la souveraineté alimentaire au Sénégal. Les pratiques agricoles non durables, telles que le surpâturage, l'utilisation excessive des ressources en eau et la coupe de bois pour le combustible, exacerbent les processus de désertification, particulièrement dans les régions du nord et de l'est du pays (Senegal NAPA, 2006). La perte de fertilité des sols et l'érosion sont amplifiées par des phénomènes climatiques extrêmes, réduisant ainsi la capacité de ces terres à soutenir une agriculture productive.

Dans le bassin du fleuve Sénégal et les autres zones agricoles du pays, l'érosion des sols menace la durabilité des cultures vivrières, augmentant la vulnérabilité des producteurs agricoles. La dégradation des sols et la perte de biodiversité limitent également les capacités des agriculteurs à s'adapter au changement climatique (Tahirou & N'Diaye, 2018).

4. Vulnérabilité des systèmes agricoles

La majorité des exploitations agricoles au Sénégal sont de petite taille, pratiquées de manière traditionnelle et reposent fortement sur les pluies saisonnières. L'absence de mécanisation et de pratiques agricoles résilientes rend ces exploitations particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique. Les petits agriculteurs, qui n'ont pas accès aux nouvelles technologies ni à des infrastructures modernes telles que l'irrigation, sont souvent contraints de réduire leurs surfaces cultivées en raison des mauvaises récoltes (Diagne et al., 2020).

5. Conséquences économiques et sociales

Le changement climatique renforce les inégalités sociales et économiques au Sénégal, en particulier dans les zones rurales. La hausse des prix des denrées alimentaires, la réduction des rendements agricoles et la dépendance accrue aux importations alimentaires aggravent les conditions de vie des populations pauvres, qui représentent une grande partie de la population sénégalaise. Cette situation pourrait entraîner une pauvreté accrue, des migrations internes vers les zones urbaines et une dépendance accrue à l'aide internationale pour soutenir la sécurité alimentaire (IFAD, 2020).

6. Solutions et stratégies d'adaptation

Pour relever ces défis, plusieurs solutions d'adaptation peuvent être mises en place :

- **Agroécologie et pratiques durables** : L'adoption de pratiques agroécologiques et de techniques agricoles résilientes (comme l'agriculture de conservation et la gestion intégrée des ressources en eau) pourrait améliorer les rendements agricoles tout en préservant les écosystèmes (Senegal NAPA, 2006).
- **Développement de l'irrigation** : Le développement de systèmes d'irrigation durables permettrait de réduire la dépendance à l'agriculture pluviale et d'atténuer les effets des sécheresses ;
- **Renforcement des capacités locales** : La formation des producteurs agricoles aux nouvelles technologies et à des pratiques agricoles adaptées au climat est essentielle pour améliorer leur résilience.

Conclusion

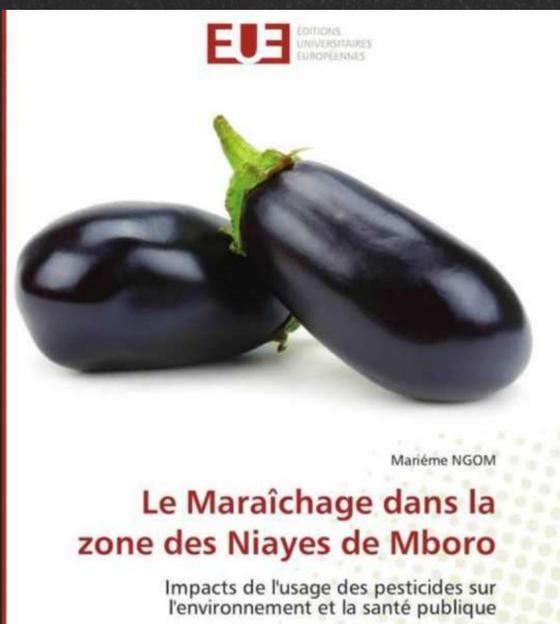
Les défis pour la souveraineté alimentaire du Sénégal dans un contexte de changement climatique sont multiples et complexes, incluant la réduction des rendements agricoles, la dégradation des ressources marines et terrestres, ainsi que les inégalités sociales accrues. Toutefois, des stratégies adaptées peuvent être mises en place pour renforcer la résilience des communautés agricoles, garantir une production alimentaire durable et préserver la sécurité alimentaire nationale. Cela nécessite des politiques publiques renforcées, un investissement dans la formation et les infrastructures agricoles, ainsi qu'une coopération accrue avec les acteurs internationaux dans la lutte contre le changement climatique.



Titre de l'ouvrage : Le Maraîchage dans la zone des Niayes de Mboro : Impacts de l'usage des pesticides sur l'environnement et la santé publique

Résumé du livre :

L'augmentation de la population mondiale, dans les années à venir, pose la problématique de l'agriculture urbaine et périurbaine au cœur des préoccupations en terme de production saine et suffisante pour l'approvisionnement des villes et, en terme d'environnement et de santé publique notamment sur l'ensemble des contaminations issues des pratiques agricoles (utilisation des produits chimiques). La nécessité de couvrir les besoins en produits agricoles frais pousse les agriculteurs à développer de nouvelles stratégies de production face au développement du front urbain et à la rareté des ressources en terre et en eau en particulier dans les pays au sud du Sahara. Ainsi, de la pratique sur des espaces ouverts et souvent mobiles, l'intensification va se développer entraînant avec elle une forte utilisation de produits agrochimiques.



le-maraîchage-dans-la-zone-des-niayes-de-mboro

Editions universitaires européennes (08.04.2021)

editions-ue.com

Toucher ici pour accéder au site de vente



Références consultées pour l'article de sensibilisation :

CILSS (2014). Rapport annuel sur l'état de la sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel.

Diagne, M., et al. (2020). Impacts of Climate Change on Agricultural Production in Senegal: A Review. African Journal of Agricultural Research, 15(5), 167-177.

Giraud, M., & Dia, K. (2019). Climate Change and Food Sovereignty in the Sahel: Challenges for Senegal's Agriculture. Climate and Development, 11(2), 152-163.

FAO (2015). The State of Food Security and Nutrition in the World 2015. Rome: Food and Agriculture Organization of the United Nations.

Senegal NAPA (2006). République du Sénégal : Programme National d'Adaptation aux Changements Climatiques.

IFAD (2020). The Role of Smallholder Agriculture in Africa's Food Systems: Reimagining a New Path for Food Security in the Context of Climate Change. International Fund for Agricultural Development.

Diagne, M., et al. (2020). Impacts of Climate Change on Agricultural Production in Senegal: A Review. African Journal of Agricultural Research, 15(5), 167-177.

Senegal NAPA (2006). République du Sénégal : Programme National d'Adaptation aux Changements Climatiques.

Tahirou, M., & N'Diaye, M. (2018). Resilience of Senegalese Agriculture to Climate Variability and Change: Policy and Adaptation Options. Environmental Science & Policy, 86, 11-22.



ARTICLE III : ENTREPRENEURIAT SOCIAL



M. Florent TOTO

Agro-Socio-Economiste | Politiste |
Gestionnaire de Projets | Spécialiste du
Développement Durable. Étudiant en Master
2 Gouvernance des Projets de
Développement Durable Université Paris-
Saclay



TITRE - LA CONTRIBUTION DES PROGRAMMES ET PROJETS AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE DURABLE AU SENEGAL

Le développement agricole durable se définit comme une approche de l'agriculture visant à satisfaire les besoins présents en produits agricoles tout en préservant les ressources naturelles pour les générations futures. Cela implique une utilisation efficace des terres, de l'eau et des intrants agricoles, en évitant les pratiques qui nuisent à l'équilibre écologique. Le Sénégal dispose d'un potentiel agricole significatif, avec des terres arables couvrant environ 19 % de son territoire, un climat varié favorable à diverses cultures, et des ressources hydriques importantes comme le fleuve Sénégal. Les secteurs phares incluent la production d'arachides, de riz, de mil et de fruits tropicaux.



Photo 1 : Exploitation agricole dans la zone des Niayes du Gandiolois ©mediaterre

Les programmes et projets de développement sont des initiatives structurées visant à contribuer à l'améliorer des conditions de vie des populations. Dans le cadre de la promotion du développement agricole durable, ils offrent pour l'adoption d'une agriculture respectueuse de l'environnement tout en améliorant les conditions socio-économiques des agriculteurs.

Un programme de développement est une initiative plus large et à plus long terme qui englobe généralement plusieurs projets interconnectés. Les caractéristiques principales d'un programme sont : la portée étendue (Il couvre un ensemble d'objectifs plus vastes et moins spécifiques.) ; la durée plus longue (les programmes s'étendent souvent sur plusieurs années.) ; le multiple composantes (Il comprend plusieurs projets ou activités liés entre eux.) et les bénéfiques à long terme (les résultats visés sont souvent moins tangibles et plus stratégiques.). Par exemple, le Programme National d'Autosuffisance en Riz (PNAR) au Sénégal est une initiative à long terme visant à améliorer la production de riz dans le pays. Et **MEET Africa 2** est un projet (2020-2024) d'Expertise France, cofinancé par l'Union européenne et l'AFD pour promouvoir l'entrepreneuriat des diasporas entre l'Europe et l'Afrique, favorisant la création d'entreprises et d'emplois durables dans cinq pays partenaires : Cameroun, Côte d'Ivoire, Maroc, Sénégal et Tunisie. Par le biais de ce projet, ils ont développé des solutions innovantes d'irrigation. Ce projet modernise l'agriculture locale tout en offrant des solutions durables à long terme pour les agriculteurs sénégalais.



Photo 2 : La place des femmes dans la modernisation des exploitations agricoles au Sénégal ©mediaterre

Cependant, un projet de développement, quant à lui, est une initiative plus ciblée et limitée dans le temps. Ses caractéristiques principales sont : les objectifs spécifiques (Il vise à atteindre des résultats précis et mesurables.) ; la durée définie (un projet a généralement un début et une fin clairement établis.) ; les ressources dédiées (Il dispose d'un budget et de ressources spécifiques.) et les livrables concrets (les résultats d'un projet sont souvent plus tangibles et immédiats.). Par exemple, le Projet Agropole du gouvernement sénégalais vise à stimuler le développement économique et social par la valorisation des ressources agricoles, la promotion de l'agro-industrie, la création d'emplois et l'attractivité des investissements tout en renforçant la sécurité alimentaire et les exportations.

Plusieurs acteurs sont impliqués dans ce domaine des programmes et des projets de développement agricole durable au Sénégal : les institutions publiques, comme le ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural ; les organisations internationales, telles que la FAO et la Banque mondiale ; les ONG locales et internationales, à l'instar d'ENDA et Oxfam. Et enfin le secteur privé, notamment les entreprises agroalimentaires et les coopératives agricoles.

Cependant, ces acteurs rencontrent des challenges majeurs, tels que le financement insuffisant, la coordination limitée entre parties prenantes, et les impacts du changement climatique. Pour surmonter ces obstacles, il est essentiel de renforcer les partenariats, d'améliorer les infrastructures rurales, faciliter l'accès du foncier agricole aux femmes et de promouvoir l'innovation technologique dans l'agriculture.

La synergie entre ces initiatives, associée à une volonté politique forte, constitue la clef d'un développement agricole durable réussi au Sénégal.



Photo 3 : L'omniprésence des femmes dans les exploitations agricoles au Sénégal ©mediaterre



ARTICLE IV : UNE PRATIQUE INCLUSIVE



Mme Yacine YADE

Serial Entrepreneur / fondatrice de la structure Femmes Agronomes du Monde (F.A.M) / CEO Baykat_Style / CEO JabaBio / fondatrice de SenRecyclage Ecologique / Directrice de Publication de FAM magazine



TITRE - LES FEMMES, MOTEURS DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE AU SÉNÉGAL

Selon un rapport de la Banque mondiale et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en Afrique subsaharienne, les femmes produisent jusqu'à 80 % des denrées alimentaires destinées à la consommation des ménages et à la vente sur les marchés locaux. Pour des cultures comme le riz, le blé et le maïs, qui représentent environ 90 % de la nourriture consommée dans les zones rurales, ce sont principalement les femmes qui plantent les graines, désherbent, cultivent, récoltent et vendent les excédents agricoles.

QUELLES POLITIQUES LOCALES POUR FAIRE NOS PRODUITS LOCAUX LES BASES D'UNE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ?

Au Sénégal, les femmes sont au cœur de la souveraineté alimentaire. Elles jouent un rôle essentiel dans l'agriculture et la transformation des produits locaux, contribuant directement à la sécurité alimentaire du pays. Actrices clés de la chaîne de valeur, elles transforment des céréales comme le mil et le fonio, ainsi que des légumineuses comme l'arachide, des aliments fondamentaux pour les communautés rurales et urbaines. Selon la plateforme **Inter-réseaux développement rural**, cette couche de la population est celle qui a le moins accès aux actifs (terres, équipements, formations, services ruraux, etc.) à côté des charges familiales qu'elles portent. Pourtant, les observations ont montré la résilience dont elles ont témoigné lors des périodes critiques (covid-19, bouleversement des marchés internationaux, etc.), prouvant ainsi la capacité des femmes à réagir pour lutter contre l'insécurité alimentaire.



Photo 2 : Boutique Jabba Bio créée par Yacine YADE pour commercialiser des produits locaux

QUELLES POLITIQUES LOCALES POUR FAIRE DE NOS PRODUITS LOCAUX LES BASES D'UNE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ?

Prenons l'exemple de la structure **Femmes Agronomes du Monde** (FAM) qui est dédiée à l'autonomisation des femmes dans le secteur agricole. FAM accompagne les productrices à travers des formations techniques, la transformation et la commercialisation. En intégrant les femmes dans des chaînes de production durables, FAM réduit leur vulnérabilité économique et renforce leur contribution à la sécurité alimentaire. Ainsi, je pense que pour garantir une souveraineté alimentaire durable, il est essentiel de multiplier ces initiatives, tout en investissant dans des infrastructures rurales, des financements adaptés et des campagnes de sensibilisation pour encourager la consommation locale. Ces actions collectives permettront de bâtir un avenir où les femmes jouent pleinement leur rôle dans l'autonomie alimentaire du Sénégal. Au-delà de ces initiatives, les consommateurs doivent aussi soutenir nos productrices en **payant le juste prix**.

Encadré : Les femmes, les gardiennes de nos savoir-faire agricoles

Malgré leur contribution majeure, les femmes sénégalaises font face à des défis importants. L'accès limité aux terres, aux financements et aux équipements agricoles freine leur productivité et leur capacité à renforcer l'autosuffisance alimentaire. Cette marginalisation est particulièrement préoccupante dans le contexte de la hausse des prix des intrants agricoles et des céréales importées, exacerbée par des crises internationales, et des sécheresses de plus en plus fréquentes.

Elles sont essentielles pour nourrir l'Afrique, mais restent souvent marginalisées dans le secteur agricole. Leur accès aux terres, aux financements et au matériel agricole est limité, ce qui freine fortement leur productivité. Alors que le continent subit la hausse des prix du blé et des intrants, conséquence de la guerre en Ukraine, et qu'une sécheresse sans précédent touche certaines régions, la nécessité de soutenir les femmes des zones rurales devient plus urgente que jamais.



Photo 1 : Place des femmes dans la modernisation des pratiques agricoles @ Gandiol, M.MBOUP, 2018

Enfin, l'accès à la terre reste un obstacle majeur pour les femmes. Selon l'ONU, moins de 15 % des propriétaires fonciers en Afrique sont des femmes, une situation similaire au niveau national. Dans de nombreuses régions, l'accès à la terre dépend encore des hommes. Les règles de transmission, qu'il s'agisse d'héritage après le décès d'un mari ou d'un père, ou en cas de divorce, sont souvent défavorables aux femmes, limitant leur autonomie et leur capacité à contribuer pleinement à la souveraineté alimentaire du pays. De plus en plus, des efforts sont déployés pour répondre aux besoins des femmes. Ceux-ci comprennent notamment les réformes juridiques, l'accès au foncier et un vaste travail d'éducation. Ces initiatives sont à démocratiser, particulièrement dans les zones rurales.



ARTICLE V - DU CHAMPS À L'ASSIETTE



Dr. Hamadou BALDE

Ph.D, Data analytics-Agricultural market analyst



TITRE - PRODUIRE CE QUE NOUS CONSOMMONS ET CONSOMMER CE QUE NOUS PRODUISONS DANS LES ZONES RURALES, Y COMPRIS DANS LES VILLES

Il y a moins de 60 ans, l'agriculture sénégalaise était résolument tournée vers la production de denrées alimentaires locales. Les paysans cultivaient en quantités significatives des céréales telles que le mil, le maïs, le sorgho et le fonio, et, dans une moindre mesure, du riz (souvent dévolu aux femmes, notamment en Casamance) ainsi que des oléagineux, notamment les arachides destinées à la vente, des tubercules (igname, manioc, taro, etc.) et des aliments transformés localement. Grâce à cela, nos paysanneries assuraient leur souveraineté agricole et alimentaire, produisant essentiellement ce qu'ils consommaient.

Aujourd'hui, avec la libéralisation des marchés, nos habitudes alimentaires ont subi une transformation radicale, tant en milieu urbain que rural. Par exemple la consommation de riz et de blé a explosé, remplaçant progressivement les produits locaux, tandis que le Sénégal se trouve contraint d'importer une part croissante de son alimentation. Les pratiques agricoles de nos paysanneries, quant à elles, restent figées et ne s'adaptent pas à l'évolution de nos besoins alimentaires. Cette situation a engendré une dépendance accrue aux importations, affectant non seulement les zones urbaines mais également les milieux ruraux.



Photo 1 : Déchargement de sacs de riz importé au port Autonome de Dakar © Mohamed GUEYE, <https://www.senepius.com/>

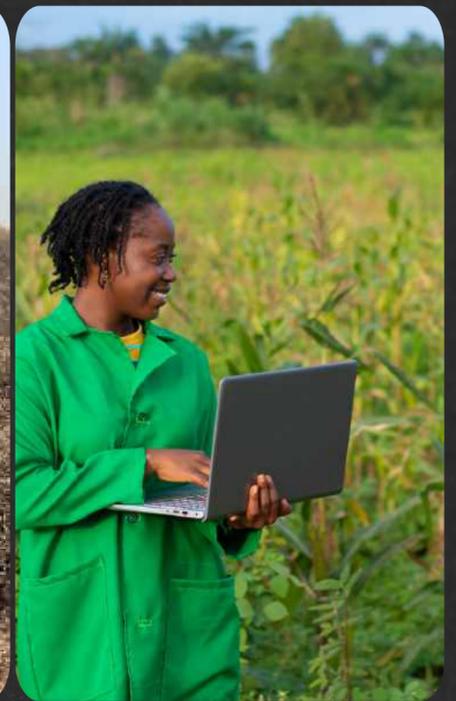


Photo 2 : Mobilisation de la jeunesse dans le travail de la terre (recherche, production et transformation)

GARANTIR LA SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE, C'EST AUSSI UNE ALTERNATIVE POUR RÉDUIRE LA DÉPENDANCE

Pour inverser cette tendance alarmante, qui représente une vulnérabilité et une dépendance sans précédent pour notre nation, notamment lors des crises économiques et géopolitiques, il est impératif de rétablir le principe de "produire ce que nous consommons et consommer ce que nous produisons". Cette mission doit être confiée à nos paysans, au lieu de laisser les programmes de souveraineté agricole et alimentaire entre les mains des institutions de l'État (comme la SAED ou l'ANIDA) ou des ONG et des multinationales. L'histoire nous enseigne qu'en déléguant ces projets à ces entités, les résultats sont souvent décevants, car les fonds n'atteignant jamais les véritables bénéficiaires.

Plus précisément, face à notre dépendance croissante au riz, il est essentiel que nos paysans cultivent cette céréale en quantités suffisantes pour garantir leur propre alimentation et pour approvisionner les marchés urbains, et non pas confier cette production aux industries d'agrobusiness. Nous sommes convaincus qu'en développant une production de riz pluvial à grande échelle, en exploitant particulièrement les potentialités agricoles en Casamance, nos agriculteurs peuvent largement satisfaire les besoins en riz du Sénégal. Pour y parvenir, il est crucial d'organiser les paysans en coopératives agricoles, de les accompagner sur les plans financier et technique, et de les mobiliser autour de projets qui faciliteront l'écoulement de leur production (afin de vivre dignement) en collaboration avec des entreprises privées et de l'Etat (prix de soutiens minimum).

Cette initiative est déjà en cours dans notre village, où nous prévoyons de produire du riz en grande quantité, en collaboration avec les acteurs locaux et ceux de la diaspora. Nous serons ravis de partager davantage de détails sur ce projet très prochainement. Enfin, il est essentiel que l'État protège nos paysans des pratiques de dumping, afin de promouvoir la production et la consommation locales, tout en favorisant l'émergence de marchés locaux et nationaux durables.



ARTICLE VI : FOCUS SUR UNE PRATIQUE



Mme Mariame NDOYE

Entrepreneur, Fondatrice & Directrice Générale chez Baraka Event Connect et Berndel By Baraka, Consultante QHSE



TITRE - LA PLACE DES PME ET DES STARTUPS DANS LA VALORISATION DE NOS PRODUITS LOCAUX

Les compagnies Baraka", entreprise sénégalaise ayant pour objectif général de participer au développement socio-économique du Sénégal à travers la mise en place d'activités événementielles et commerciales. A travers notre marque **Barka Event Connect**, nous développons et mettons en place aujourd'hui des projets événementiels visant à faire gagner de la visibilité et aider à développer l'activité d'entrepreneurs évoluant dans la transformation ou la valorisant de produits locaux, notamment la "Foire des Entrepreneurs". En effet, nous avons pu relever que l'entrepreneuriat est un levier du développement économique du Sénégal à travers l'innovation et la productivité qu'il engendre et qui vient soutenir le secteur privé et l'utilisation de nos ressources locales participe à leur valorisation et participe fortement à la réduction des importations.

La "Foire des Entrepreneurs" permet au public de découvrir les créations et innovations que des entrepreneurs font en utilisant nos ressources locales à travers une expo- vente ce qui fait gagner de la visibilité aux entrepreneurs via l'exposition de leurs produits et services et leur permet de développer leur activité en les vendant. Cet événement permet d'employer une dizaine de jeunes (dont 6 femmes) et de les faire travailler sur le projet de bout en bout, il rassemble plusieurs nationalités africaines parmi les exposants (Maroc, Tchad, Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Guinée...) et touche à plusieurs secteurs et activités (art, artisanat, alimentaire, cosmétique, mode, habillement...) sans compter les animations musicales culturelles qui y sont proposées (Ngel, Assiko...).

Baraka
EVENT CONNECT

FOIRE

DES ENTREPRENEURS

7^e édition

Expo & Vente
EDITION NOËL

CHIFFRES DE LA 7^{ÈME} ÉDITION DE LA FOIRE DES ENTREPRENEURS

NOMBRE DE VISITEURS	1562
NOMBRE TOTAL D'EXPOSANTS	78
NOMBRE D'ENTREPRENEURS FEMMES	64
NOMBRE DE PAYS INVITÉS	10
LISTE DES PAYS INVITÉS	CÔTE D'IVOIRE / BENIN / TCHAD MAURITANIE / MALI / TOGO CONGO / MAROC / DJIBOUTI ALGÉRIE
NOMBRE DE SECTEURS D'ACTIVITÉ	4
LISTE SECTEURS D'ACTIVITÉ	PRIMAIRE / SECONDAIRE TERTIAIRE / INFORMEL
LISTE DES ACTIVITÉS	ARTISANAT / AGRICULTURE COMMERCE / RESTAURATION SERVICES AUX ENTREPRISES

Photo 1 : bila de la foire sous forme de données statistiques © Baraka Event Connect, 2024

Malheureusement, ce genre d'initiative rencontre des difficultés telles que l'accompagnement des services de l'Etat pour une plus grande ampleur ou une pérennisation de l'exercice et permettre d'atteindre plus d'entrepreneurs et de visiteurs. Les consommateurs et les grandes entreprises ont aussi, à travers le principe des **achats responsables**, un rôle déterminant à jouer pour garantir de la régularité et du volume dans les achats.



Photo 2 : Des chaussures fabriqués par nos cordonniers © B.E.C, 2024



Photo 3 : des produits alimentaire locaux transformés © B.E.C, 2024



Photo 4 : Des objets de décoration de nos artisans © B.E.C, 2024

• Pour contacter la PME par mail : Info@barakaec.com

Téléphone : +221 78 633 04 92



<https://barakaec.com/>



Plateforme : www.senretail.sn

Contacts : **WhatsApp** +221.77.550.71.53 / **Mail** : contact@senretail.sn

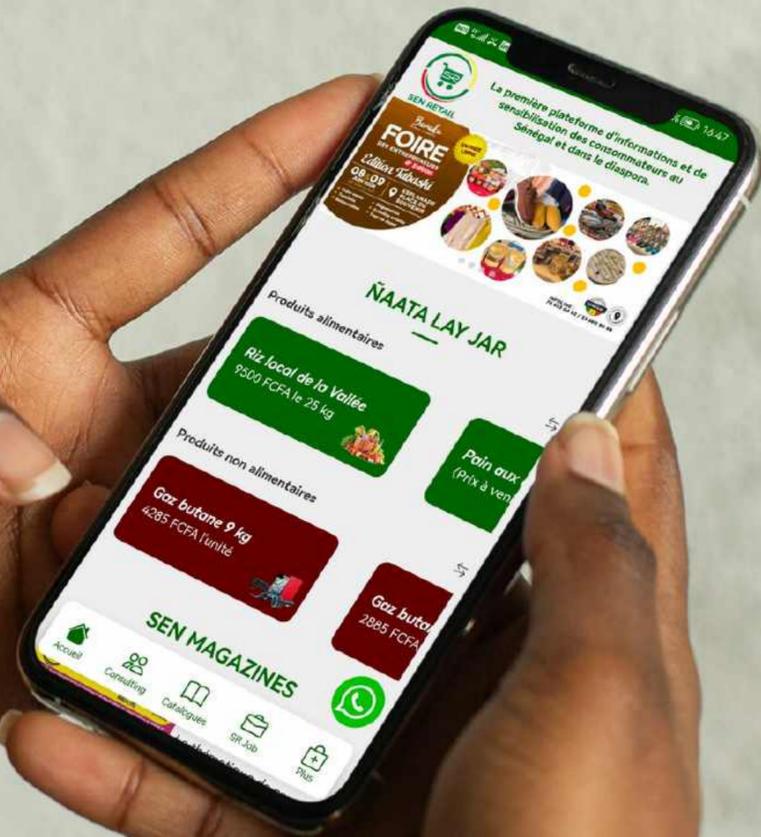
2025



“
Chez nous, le consommateur est le patron !
”



Magazine 100% numérique et gratuit



Web / Application

SEN RETAIL
SN.DKR.2021.A.24781



Mail : contact@senretail.sn - WhatsApp : +221.77.408.53.65

Lien du Web / appli : <https://senretail.sn/>

